



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2015**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, le 3 juillet 2015, s'est réuni à 19H 00 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur BARNAUD, Maire

Monsieur GROUZELLE, Madame REILHE, Monsieur RAPTI, Madame ROSSETTO,

Monsieur POUJOL, Madame PELLET-SCHIFFRINE, Monsieur TROUDART,

Monsieur DRIESCH, Maires Adjoints.

Madame BARBIER, Monsieur DELLA-MUSSIA, Monsieur LE TARNEC, Madame BOUDEVILLAIN, Monsieur DUPRE, Monsieur STHOREZ, Madame BONNIN, Madame TROUVILLE, Madame CORNU, Madame LOUAIL, Monsieur SECK, Monsieur HAEMMERLE, Monsieur PUPPO, Madame BORDUY (à partir du point 8), Madame LEMUNIER, Monsieur AUDHEON, Monsieur DJEBARA Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES

Madame DIRINGER, pourvoir à Monsieur BARNAUD

Monsieur OREAL, pourvoir à Monsieur DRIESCH

Madame PASCAL, pourvoir à Monsieur POUJOL

Madame VIALATOUX, pourvoir à Madame ROSSETTO

Monsieur CARVALHO, pourvoir à Monsieur RAPTI

Madame BORDUY, pourvoir à Monsieur PUPPO (jusqu'au point 7)

Monsieur BETAILLE, pourvoir à Madame LEMUNIER

ETAIT EXCUSEE :

Madame COURTOIS



Secrétaire de Séance :

Madame BARBIER Eliane, a été désignée, à l'UNANIMITE, pour assurer ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Constitution du bureau de vote

Il est procédé à la constitution du bureau de vote, pour les points votés à bulletin secret, composé de Monsieur BARNAUD, Président, de deux assesseurs, et de Madame BARBIER qui assure le secrétariat.

Monsieur Emmanuel PUPPO et Monsieur Alain AUDHEON ont été désignés à l'UNANIMITE pour assurer les fonctions d'assesseur qu'elles ont acceptées.

1. Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire.

PROCEDE à l'élection des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de la commission de Délégation de Services Publics Locaux.

3 listes ont été déposées :

Liste A : Titulaires : Madame Marie-Claude REILHE, Monsieur Serge OREAL, Madame Marie-Christine DIRINGER, Monsieur Jacques DRIESCH, Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE,

Suppléants : Monsieur Dany GROUZELLE, Monsieur Jean RAPTI, Madame Françoise TROUVILLE, Monsieur Jean-Jacques, LE TARNEC, Monsieur Ousseynou SECK

Liste B : Titulaires : Monsieur Jean DJEBARA, Monsieur Guy BETAILLE

Suppléants : Madame Claire LEMUNIER, Monsieur Alain AUDHEON

Liste C : Titulaires : Madame Carine BORDUY

Suppléants : Monsieur Emmanuel PUPPO, Monsieur Bernard HAEMMERLE



Résultats du vote : 32 votants
0 Bulletin blanc ou nul
32 suffrages exprimés
Quotient électoral : 6,40
Ont obtenu : Liste A : 25 Voix; soit sièges
Liste B : 3 Voix; soit siège
Liste C : 4 Voix; soit siège

Sont élus délégués titulaires : Madame Marie-Claude REILHE, Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Jean DUEBARA, DIRRINGER, Monsieur Dany GROUZELLE, Monsieur Jean RAPTI, Madame Françoise TROUVILLE,

Sont élus délégués suppléants : Monsieur Jean-Jacques LE TARNEC, Madame Claire LEMUNIER, Monsieur Jean-Jacques LE TARNEC, Madame Claire LEMUNIER,

2. INFOCOM94 - Election de deux délégués titulaires au Syndicat Mixte
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Roger DUPRE

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 26 voix

2 délégués sont élus à la Majorité absolue : Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Roger DUPRE

3. Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'une maison de retraite publique intercommunale
« Le Vieux Colombier » - Election de deux délégués au comité syndical
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Madame Marylène ROSSETTO, Madame Christine COURTOIS

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 26 voix

2 délégués sont élus à la Majorité absolue : Madame Marylène ROSSETTO, Madame Christine COURTOIS

4. Syndicat des Eaux d'Ile de France - Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : M. Dany GROUZELLE, délégué titulaire, M. Richard DELLA-MUSSIA, délégué suppléant

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY, déléguée titulaire,

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu : Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25 voix

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 4 voix

2 délégués sont élus : Monsieur Dany GROUZELLE, délégué titulaire, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA délégué suppléant

5. Commission consultative des services publics locaux - Désignation des représentants
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

En application de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 10 000 habitants, créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils contiennent à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.



Reçue par nous le 20/11/15

Résultats du vote : 32 votants

0 Bulletin blanc ou nul

32 suffrages exprimés

Quotient électoral : 6,40

Ont obtenu : Liste A : 25 Voix, soit 4 sièges (4 titulaires, 4 suppléants)

Liste B : 4 Voix, soit 1 siège (1 titulaire, 1 suppléant)

Liste C : 3 Voix, soit 0 sièges

Sont élus délégués titulaires : Madame Marie-Claude REILHE, Monsieur Serge OREAL, Madame Marie-Christine DIRLINGER, Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Jean DJEBARA.

Sont élus délégués suppléants : Monsieur Dany GROUZELLE, Monsieur Jean RAPTI, Madame Françoise TROUVILLE, Monsieur Jean-Jacques LE TARNEC, Madame Claire LEMENIER.

2. INFOCOM14 - Election de deux délégués titulaires au Syndicat Mixte

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Roger DUPRE

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 26 voix

2 délégués sont élus à la Majorité absolue : Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Roger DUPRE

3. Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'une maison de retraite publique intercommunale « Le Vieux Colombier » - Election de deux délégués au comité syndical – Election de deux délégués titulaires au comité syndical

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Madame Marylène ROSSETTO, Madame Christine COURTOIS

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 26 voix

2 délégués sont élus à la Majorité absolue : Madame Marylène ROSSETTO, Madame Christine COURTOIS

4. Syndicat des Eaux d'Ile de France - Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : M. Dany GROUZELLE, délégué titulaire, M. Richard DELLA-MUSSIA, délégué suppléant

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY, déléguée titulaire,

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu : Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25 voix

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 4 voix

2 délégués sont élus : Monsieur Dany GROUZELLE, délégué titulaire, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA délégué suppléant

5. Commission consultative des services publics locaux - Désignation des représentants

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

En application de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 10 000 habitants, créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.



-COMPOSITION DE LA COMMISSION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

FIXE la composition à la Commission Consultative des Services Locaux, ainsi qu'il suit :

- 14 membres de l'assemblée délibérante
- 2 membres issus du milieu associatif local

- DESIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

Il est procédé à la constitution du bureau de vote, composé de Monsieur BARNAUD, Président, et de deux assesseurs. Monsieur Emmanuel PUPPO et Monsieur Alain AUDHEON acceptent d'assurer les fonctions d'assesseurs.

Le Conseil Municipal,

PROCEDE à l'élection des 14 représentants du conseil municipal à la Commission Consultative des Services Locaux, par vote à bulletin secret à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

3 listes ont été déposées

Liste A : Titulaires – Madame Christiane CORNU, Madame Marie-Claude REILHE, Monsieur Jean-Jacques LE TARNEC, Madame Marie-Christine DIRRINGER, Monsieur Jean RAPTI, Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Madame Josette PASCALE, Madame Françoise TROUVILLE, Madame Eliane BARBIER, Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Dany GROUZELLE, Madame Anne-Marie VIALATOUX, Monsieur Ousseynou SECK, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA
Liste B : Titulaires – Monsieur Emmanuel PUPPO, Monsieur Bernard HAEMMERLE, Madame Carine BORDUY
Liste C : Titulaires – Monsieur Guy BETAILLE

Résultats du vote : 32 votants

32 bulletins blancs ou nuls

32 suffrages exprimés

Quotient électoral : 2,29

Ont obtenu :

Liste A : 25 voix, soit 12 sièges

Liste B : 3 voix, soit 1 siège

Liste B : 4 voix, soit 1 siège

Sont élus : Madame Christiane CORNU, Madame Marie-Claude REILHE, Monsieur Jean-Jacques LE TARNEC, Madame Marie-Christine DIRRINGER, Monsieur Jean RAPTI, Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Madame Josette PASCALE, Madame Françoise TROUVILLE, Madame Eliane BARBIER, Monsieur Jacques DRIESCH, Monsieur Dany GROUZELLE, Madame Anne-Marie VIALATOUX, Monsieur Emmanuel PUPPO, Monsieur Guy BETAILLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

DESIGNE l'association Centre Omnisports de Chennevières représentée par Monsieur DEVAUX Jean-Philippe et UFC Que choisir représentée par Monsieur BASTIEN Guy afin de siéger au sein de la Commission Consultative des Services Locaux.

6. Syndicat mixte ouvert d'étude Paris Métropole - Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, délégué titulaire, Monsieur Serge OREAL, délégué suppléant.

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY, déléguée titulaire, Monsieur Emmanuel PUPPO, délégué suppléant.

Résultats du vote au scrutin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25 voix

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 4 voix

2 délégués sont élus à la Majorité absolue : Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Serge OREAL

7. Désignation des représentants du conseil municipal :

Proposition de vote à main levée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités

Territoriales

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Le Conseil Municipal, sur proposition du Président, à l'UNANIMITÉ,



DECIDE de voter à main levée pour les cas où les textes ne prévoient pas expressément un vote à bulletin secret, à savoir :

- Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Commission Communale des Impôts Directs : Election des commissaires de la Commune
- Marché alimentaire : Election de deux représentants
- Lycée Champlain : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration
- Collège Molière : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration Collège
- Boileau : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration
- Association de Prévention Soins et Insertion (APSI) : Election d'un représentant
- Association VISA 94 : Election d'un représentant
- Mission locale des Bords de Marne : Election d'un représentant

8. Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chenevières, passionnément » : Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, délégué titulaire, Monsieur Dany GROUZELLE délégué suppléant.

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY déléguée titulaire.

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu : Liste « Ensemble pour Chenevières, passionnément » : 25 voix

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 4 voix

3 abstentions (Monsieur Guy BETAÏLLE, Madame Claire LEMUNIER, Monsieur Alain AUDHEON)

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant sont élus : Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, délégué titulaire, Monsieur Dany GROUZELLE délégué suppléant.

9. Commission Communale des Impôts Directs - Désignation des commissaires de la commune

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs, conformément à l'article 1650 du code Général des Impôts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la **MAJORITE**,

par 25 voix POUR

2 voix CONTRE (M. BETAÏLLE, Mme LEMUNIER)

5 ABSTENTIONS (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

PROPOSE à monsieur le Directeur des Services Fiscaux, 16 membres titulaires et 16 membres suppléants selon la liste présentée en séance.

10. Marché alimentaire - Election de deux représentants

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portées candidates : Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Madame Oriane LOUAL

Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

Ont obtenu : Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Madame Oriane LOUAL : 25 voix

Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAÏLLE, Mme LEMUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

2 délégués sont élus : Madame Annie PELLET-SCHIFFRINE, Madame Oriane LOUAL.

11. Lycée Champlain - Election des délégués au conseil d'administration

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Lycée général et technologique - 2 délégués :

Se sont portés candidats : Monsieur Didier STHOREZ, délégué titulaire, Monsieur Jean RAPT, délégué suppléant

Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

Ont obtenu : Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Jean RAPT : 25 voix

Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAÏLLE, Mme LEMUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant sont élus :

Monsieur Didier STHOREZ délégué titulaire,

Monsieur Jean RAPT, délégué suppléant.

Lycée professionnel - 2 délégués :

Se sont portés candidats : Monsieur Michel TROUDART délégué titulaire, Monsieur Jean RAPT délégué suppléant.

Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13
Ont obtenu : M. RAPT, M. TROUDART : 25 voix
Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAÏLE, Mme LEMEUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant sont élus :
- Monsieur Michel TROUDART
- Monsieur Jean RAPT

12. Collège Molière - Election de deux délégués au conseil d'administration
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :
Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Madame Françoise TROUVILLE déléguée titulaire, Monsieur Jean RAPT délégué suppléant.
Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY déléguée titulaire, Monsieur Emmanuel PUPPO délégué suppléant.

Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 15

Ont obtenu :
Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25
Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 4 (Monsieur Guy BETAÏLE, Madame Claire LEMEUNIER, Monsieur Alain AUDHEON).
Abstentions : 3 (Monsieur Jean RAPT, Madame Françoise TROUVILLE déléguée titulaire, Monsieur Jean RAPT délégué suppléant).

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant sont élus : Madame Françoise TROUVILLE déléguée titulaire, Monsieur Jean RAPT délégué suppléant.

13. Collège Boileau - Election de deux délégués au conseil d'administration
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Monsieur Jean RAPT délégué titulaire, Monsieur Ousseynou SECK délégué suppléant.
Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Madame Carine BORDUY déléguée titulaire, Monsieur Emmanuel PUPPO délégué suppléant.

Nombre de suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Ont obtenu :
Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25
Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 3
Abstentions : 4 (Monsieur Guy BETAÏLE, Madame Claire LEMEUNIER, Monsieur Alain AUDHEON, M. DJEBARA).
1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant sont élus : Monsieur Jean RAPT délégué titulaire, Monsieur Ousseynou SECK délégué suppléant.

14. Association de Prévention Soins et Insertion (APSI) - Election d'un représentant
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats : Madame Dominique BONNIN.
Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

A obtenu : Madame Dominique BONNIN : 25 voix
Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAÏLE, Mme LEMEUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

1 représentante est élue : Madame Dominique BONNIN.

15. Association VISA 94 - Election d'un représentant
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats : Madame Dominique BONNIN.
Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

A obtenu : Madame Dominique BONNIN : 25 voix
Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAÏLE, Mme LEMEUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

1 représentante est élue : Madame Dominique BONNIN.

16. Mission Locale des Bords de Marne - Election d'un représentant
Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Se sont portés candidats : Monsieur Jacques DRIESCH.
Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

A obtenu : Monsieur Jacques DRIESCH : 25 voix

Abstentions : 7 (M. HAEMMERLE, M. PUPPO, Mme BORDUY, M. BETAILLE, Mme LEMUNIER, M. AUDHEON, M. DJEBARA)

1 représentant est élu : Monsieur Jacques DRIESCH.

17. Désignation d'un correspondant défense

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Se sont portés candidats :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : Monsieur TROUDART

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : Monsieur Emmanuel PUPPO.

Ont obtenu :

Liste « Ensemble pour Chennevières, passionnément » : 25

Liste « Canavérois, ensemble, pensons notre futur » : 3

Abstentions : 4 (Monsieur Guy BETAILLE, Madame Claire LEMUNIER, Monsieur Alain AUDHEON, M. DJEBARA).

1 correspondant défense est élu : Monsieur Michel TROUDART.

18. Maison de l'emploi et des entreprises des Bords de Marne – Retrait de la Ville

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

La ville de Chennevières-sur-Marne a adhéré à la Maison de l'Emploi et des Entreprises (MDEE) des Bords de Marne en Juillet 2010, rejoignant ainsi les villes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Villiers-sur-Marne et la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (Le Perreux-sur-Marne et Nogent-sur-Marne).

Une convention d'adhésion a été signée le 02 Juillet 2010, l'objectif étant d'inscrire Chennevières dans une dynamique de territoire, coordonnée par la MDEE.

Compte-tenu des futurs découpages administratifs des territoires du Grand Paris et de la création de nouveaux territoires, la ville de Chennevières-sur-Marne souhaite se retirer de la MDEE à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le retrait annoncé des villes de Bry et de Champigny va occasionner un déséquilibre financier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE,

par 29 voix POUR

3 ABSTENTIONS (M. BETAILLE, Mme LEMUNIER,

M. DJEBARA)

DECIDE de ne pas renouveler son adhésion à l'association Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne (MDEE) en 2016.

DIT que la ville de Chennevières-sur-Marne se retire de l'association MDEE à compter du 31 décembre 2015, dans la conformité des statuts de l'association.

19. Associations locales année 2015

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Attribution de subventions municipales aux associations locales

Monsieur le Maire, propose à l'assemblée délibérante la répartition des subventions municipales aux Associations locales pour l'année 2015.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

DECIDE l'attribution des subventions municipales aux associations locales pour l'année 2015, selon le tableau annexé à la présente délibération.

DIT que plusieurs critères ont été établis lors des attributions, à savoir :

- le développement d'une activité essentiellement au plan local,

- la mise en oeuvre d'actions favorisant la citoyenneté, la solidarité, la santé, l'éducation, la réussite éducative, le devoir de mémoire,

- l'accès à la création artistique et à la pratique sportive,

- la protection et la valorisation du patrimoine, de l'environnement et l'embellissement de la ville

- l'impulsion d'une dynamique de projet en lien avec les actions menées dans le cadre du contrat de ville.

DIT que Les associations qui répondent à ces critères peuvent bénéficier d'une subvention de fonctionnement plafonnée à 2 500 €. Les autres associations peuvent prétendre à une subvention de fonctionnement de 1 500 € maximum.

PRECISE que Les associations locales qui disposent de fonds propres importants (supérieurs à 25 000 €) ne reçoivent pas de subvention de fonctionnement.

DIT que pour les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 20 000,00€, le versement de la subvention sera conditionné à la fourniture du compte-rendu de l'assemblée générale approuvant les comptes soit de l'année civile 2014, soit de l'année scolaire 2013/2014. Une avance de 25% pourra être versée.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au Budget Primitif 2015.

Convention avec le Centre Omnisports de Chennevières

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE les termes du projet de convention établie entre la Ville de Chennevières et le Centre Omnisports de Chennevières.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Omnisports de Chennevières, pour le versement de la subvention municipale au titre de l'année 2015.

20. Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne – Approbation du procès-verbal de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

Monsieur le Maire, informe l'assemblée qu'aucun transfert de compétences ou de charges n'est intervenu en 2014 entre la Ville de Chennevières et la Communauté d'agglomération du Haut Val de Marne et qu'il n'y a pas lieu de procéder à la ré-évaluation de l'attribution de compensation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le procès-verbal de la Commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 9 décembre 2014 tel que présenté.

21. Carte scolaire – Rentée scolaire 2015/2016

Rapporteur : Monsieur RAPT, Maire-adjoint

Par courriers en date du 14 avril 2015 et du 19 juin 2015, Madame la Directrice d'académie du Val-de-Marne informait la ville des mesures arrêtées et de la mesure complémentaire, après consultation du comité technique spécial départemental, pour les écoles du premier degré de la commune à la rentrée scolaire 2015/2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'ouverture d'une classe à l'école du Moulin à Vent.

S'OPPOSE aux mesures de fermeture de classes suivantes :

- Fermeture d'une classe à la maternelle Rousseau
- Fermeture d'une classe à la maternelle Jacques Doré
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire Rousseau B.
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire Corot.

DEMANDE à Madame la Directrice d'académie l'annulation de ces fermetures de classes à la rentrée scolaire 2015/2016.

22. Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune de Chennevières-sur-Marne et la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne pour les études et travaux d'aménagement de voirie rue Clément Ader à Chennevières-sur-Marne

Rapporteur : Monsieur GROUZELLE, Maire-adjoint

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne a décidé de réaliser des travaux de rénovation de voirie rue Clément Ader à Chennevières-sur-Marne.

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne, dans le cadre de sa politique de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie communautaire et dans un souci de coordination des travaux, a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'éventuels travaux relatifs aux réseaux secs et aux espaces verts.

Dans le cadre d'une bonne coordination des travaux, il est opportun de recourir à une co-maîtrise d'ouvrage conformément à l'article 2-II de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite « loi MOP » qui dispose que « lorsqu'elle est réalisée, la réalisation, ou la réhabilitation d'un ouvrage relève simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner, par convention, celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération ».

Dans le cadre de cette co-maîtrise d'ouvrage, il est proposé de désigner la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne comme maître d'ouvrage délégué pour le suivi des études et des travaux de la rue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne et la commune de Chennevières-sur-Marne, pour les études et travaux de réaménagement et les éventuels travaux de réseaux secs et d'espaces verts de la rue Clément Ader.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2015.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents.

23. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable

Remplacement du portail « Clos Saint-Vincent »

Rapporteur : Madame BOUDEVILLAIN, Conseillère municipale

Afin de sécuriser les utilisateurs et les piétons passant à proximité du portail de service dit « portail Clos Saint-Vincent » située au 46, rue du Général de Gaulle la Ville a dû procéder à son remplacement.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE,

par 29 voix POUR

3 ABSTENTIONS (M. HAEMMERLE, M. PUPPO,

Mme BORDUY)

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour le remplacement du portail « Clos Saint-Vincent ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette demande d'autorisation.

24. Installations classées pour la protection de l'environnement

Arrêté préfectoral n°2015/502, portant autorisation de la réglementation des installations classées pour la

protection de l'environnement (ICPE) – Demande d'autorisation soumise par la société Effiage travaux publics

Idf-C rue du Moulin Bateau, port autonome à Bonneuil-sur-Marne

Rapporteur : Monsieur GROUZELLE, Maire-adjoint

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'arrêté préfectoral n°2015/502 du 27 février 2015, portant autorisation de la réglementation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

25. Décisions municipales

Rapporteur : Monsieur BARNAUD, Maire

PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Maire, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2015 en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

Décision Municipale n° 2015/03 du 14 janvier 2015

Service Municipal de la Jeunesse – Avenant à la convention générale BAFA 2014-2015

Décision Municipale n° 2015/04 du 14 janvier 2015

Convention de mise à disposition de locaux avec Maître STUMM Marie-Elisabeth

Décision Municipale n° 2015/05 du 14 janvier 2015

Convention de mise à disposition de locaux avec l'association « Les Vieux de Chennevières »

Décision Municipale n° 2015/06 du 16 janvier 2015

Convention de mandat Billet Réduc

Décision Municipale n° 2015/07 du 16 janvier 2015

Mise en place d'ateliers d'Arts Plastiques - Convention entre Mme Caroline VABRE et la Ville de Chennevières-sur-Marne

Décision Municipale n° 2015/08 du 16 janvier 2015

Mise en place d'ateliers d'Arts Plastiques – Convention entre Monsieur Cyril RENARD et la Ville de Chennevières-sur-Marne

Décision Municipale n° 2015/09 du 16 janvier 2015

Mise en place d'ateliers de danse – Convention entre Mme Johana PASCO-CATOGNI et la Ville de Chennevières-sur-Marne

Décision Municipale n° 2015/10 du 16 janvier 2015

Mise en place d'ateliers d'arts plastiques – Convention entre M. Maxime COHEN et la ville de Chennevières-sur-Marne

Décision Municipale n° 2015/11 du 5 janvier 2015

Nomination du régisseur pour la régie d'avances « Classe de Neige » (Mme PHOTOHIRATH Anne-Sophie)

Décision Municipale n° 2015/12 du 5 janvier 2015

Création de la régie d'avances « Classe de Neige » (Mars 2015)

Décision Municipale n° 2015/13 du 5 janvier 2015

Nomination du régisseur pour la régie d'avances « Classe de Neige » - M. FOULON Jean-Christophe

Décision Municipale n° 2015/14 du 5 janvier 2015

Création de la régie d'avances « classe de neige » (Février 2015)

Décision Municipale n° 2015/15 du 5 janvier 2015

Nomination du régisseur pour la régie d'avances « classes de neige » - Mme SAMIER Delphine

Décision Municipale n° 2015/16 du 5 janvier 2015

Création de la régie d'avances « classe de neige » (Mars 2015)

Décision Municipale n° 2015/17 du 22 janvier 2015

Convention de partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Décision Municipale n° 2015/18 du 30 janvier 2015

Service Municipal de la Jeunesse – Point Information Jeunesse – Convention relative à la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Décision Municipale n° 2015/19 du 5 février 2015

Mise à disposition de la piscine communautaire de Chennevières-sur-Marne. Convention entre la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne et les accueils de loisirs de Chennevières-sur-Marne

Décision Municipale n° 2015/20 du 6 février 2015
Ester en justice et désignation d'un avocat

Décision Municipale n° 2015/21 du 22 janvier 2015
Nomination des mandataires de la régie d'avances « Menues Dépenses »

Décision Municipale n° 2015/22 du 29 janvier 2015
Changement du mandataire suppléant de la régie d'avance « Menues dépenses »

Décision Municipale n° 2015/23 du 20 janvier 2015
Nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie d'avances « scolaire et périscolaire »

Décision Municipale n° 2015/24 du 29 janvier 2015
Fin de fonctions du régisseur d'avances de la régie « Service Scolaire et périscolaire »

Décision Municipale n° 2015/25 du 9 février 2015
Modification de la régie de recettes « Ecole Municipale de Football »

Décision Municipale n° 2015/26 du 20 février 2015
Médiathèque Albert Camus via un Hotspot Wifi.
Convention de partenariat relative à la fourniture sécurisée des accès Internet de la médiathèque Albert Camus via un Hotspot Wifi.

Décision Municipale n° 2015/27 du 24 février 2015
Modification de la régie d'avances du théâtre R. Lafaille

Décision Municipale n° 2015/28 du 24 février 2015
Modification de la régie de recettes du théâtre R. Lafaille

Décision Municipale n° 2015/29 du 25 février 2015
Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association Lions Club

Décision Municipale n° 2015/30 du 3 Mars 2015
Médiathèque Municipale

Contrat de cession du droit d'exploitation des ateliers livre pop-up avec Eric Singelin

Décision Municipale n° 2015/31 du 4 mars 2015
Convention de mise à disposition de locaux avec l'association A/C (Association Jeunes Canavérois)

Décision Municipale n° 2015/32 du 4 mars 2015
Cession gratuite du véhicule de marque Fiat Ducato immatriculé 7378 WT 94

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H35.

Jean-Pierre BARNAUD



Maire
Conseiller Général

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE - VILLE DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Hôtel de ville - 14, avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01.45.94.74.74 – Fax : 01.45.94.78.40 – www.chennevieres.com





ANNEXE

NOM	Subvention allouée en 2014	Subvention proposée en 2015
SERVICES GENERAUX		
Amicale du Personnel	1 500,00 €	1 500,00 €
Ass. agence départementale d'information sur le logement	500,00 €	1 000,00 €
AM Jeunes Chrétiennes de Chennevières	1 500,00 €	1 500,00 €
Ass. Canavétoise Loisirs Activités Informations	2 200,00 €	2 200,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	300,00 €
Ass. Familiale catholique de Chennevières (A.F.C.C.)	700,00 €	1 250,00 €
Ass. Visites Malades en Ets Hospitaliers - Comité Départ.	150,00 €	150,00 €
Bien aller de Chennevières	500,00 €	500,00 €
Clos Saint Vincent	1 800,00 €	1 800,00 €
Eclairéuses/Eclairieurs Baden-Powell	1 000,00 €	1 200,00 €
Guides et Scouts d'Europe	800,00 €	1 000,00 €
Fed. Anciens Combat. Algérie/Tunisie/Maroc (FNACA)	700,00 €	850,00 €
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	280,00 €	280,00 €
Meilleurs Ouvriers de France	150,00 €	150,00 €
Union Nat. Combat. Chennevières/Ormesson (UNC)	900,00 €	1 150,00 €
Jumeaux et plus	200,00 €	200,00 €
Comité de Jumelage	9 500,00 €	9 500,00 €
Les Tons de Chennevières	500,00 €	500,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	1 500,00 €
Association les Jardins des Bordes	600,00 €	600,00 €
Association des Membres de la Légion d'Honneur	300,00 €	300,00 €
Association Société, Famille, Individu - SOFI	700,00 €	300,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	300,00 €
Association SOS Saint-Pierre	800,00 €	2 000,00 €
Association Rayon de Soleil	600,00 €	1 000,00 €
Association Chennevières en Fête	2 000,00 €	1 500,00 €
Association l'Abelle des Bordes	300,00 €	300,00 €
Société nationale des œuvres des Médailles militaires	300,00 €	350,00 €
Ass. Justice et Ville	500,00 €	700,00 €
TOTAL		
	28 980,00 €	33 880,00 €
ENSEIGNEMENT		
Collège Boileau - Foyer Socio Educatif	1 300,00 €	1 300,00 €
Collège Molière-Foyer Socio-éducatif	1 500,00 €	1 500,00 €
Coup de pouce scolaire	800,00 €	1 000,00 €
TOTAL		
	3 600,00 €	3 800,00 €
CULTURE		
Ensemble P. Klee - Chorale Chennevières/Ormesson	1 200,00 €	1 200,00 €
Association Phot'image 94	400,00 €	400,00 €
Ateliers d'Arts Plastique de Chennevières	1 000,00 €	1 300,00 €
Amis des Orgues de Saint-Pierre	2 500,00 €	1 000,00 €
Subvention exceptionnelle	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL		
	6 600,00 €	5 400,00 €
SPORT ET JEUNESSE		
Centre Omnisports de Chennevières (C.O.C.)	100 000,00 €	100 000,00 €
Olympique des sourds de Chennevières	1 500,00 €	2 000,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	2 500,00 €
Première Compagnie d'Arc	1 500,00 €	1 500,00 €
Subvention exceptionnelle	1 500,00 €	500,00 €
TOTAL		
	104 500,00 €	106 500,00 €
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE		
Ass. Paralysés France - Délég. Val-de-Marne	1 000,00 €	1 000,00 €
Les Auxiliaires des Aveugles	200,00 €	200,00 €
Resto du cœur	2 500,00 €	2 000,00 €
Ceuvres Hosp. Franc. Ordre de Malte	450,00 €	500,00 €
Ass. Accueil-Familles-Cancer	500,00 €	500,00 €
Les Ateliers de Chennevières	1 500,00 €	1 500,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	1 500,00 €
Ass. France Alzheimer Val-de-Marne	650,00 €	650,00 €
Union Nationale des amis et familles Malades mentaux	400,00 €	400,00 €
Ass. Point écoute Champigny	1 500,00 €	1 000,00 €
Ass. Un bouchon : une espérance	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL		
	9 700,00 €	10 250,00 €



TOTAL GENERAL	153 380,00 €	161 830,00 €
---------------	--------------	--------------

Nouvelles Demandes	Subvention allouée en 2014	Subvention proposée 2015	
Les Robins des Bordes	/	/	1 000,00 €
Reclassements	/	/	1 000,00 €
TOTAL	€	€	2 000,00 €

Chennevières-sur-Marne, le 20 juillet 2015.

BORDEREAU D'ENVOI

De : Secrétaire Général

Expéditeur : Mairie de Chennevières-sur-Marne
 Secrétaire Général
 14, avenue du Maréchal Leclerc
 94430 - CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Destinataire(s) : Membres du conseil
 municipal de Chennevières-sur-Marne

Objet : Documents à substituer aux précédents

Ci-joint :

- 1 ex. de la page 4 du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 juin 2015
- 1 ex. de la page 2 du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2015

Bonne réception.

Cordialement.

LE SECRETARIAT GENERAL



Hôtel de Ville

14 avenue du Maréchal Leclerc
 94430 Chennevières-sur-Marne

Téléphone : 01 45 94 74 74 - www.chennevieres.com

